

Il est vrai que l'importance économique de la vallée du Fraser pour la Colombie-Britannique est très considérable. Quiconque visite la grande ville de Vancouver et se rend compte à quel point elle s'approvisionne en vivres, en lait, en beurre, en œufs et en volaille dans la grande région de la vallée du Fraser, constate par le fait même le rude coup porté à ces gens et le temps qu'il leur faudra pour s'en remettre. Ce n'est pas tant ce qui est arrivé qui nous préoccupe, mais bien ce qu'on fera pour empêcher la répétition de ce désastre, parce qu'on ne sait jamais ce que fera la nature dans ces régions montagneuses de la Colombie-Britannique. Dans les mêmes conditions, nous verrions le désastre se répéter, à moins qu'on ne prenne les moyens de le prévenir. Nous désirons vivement l'empêcher.

Si l'on avait autrefois étudié la situation dans tout le pays, si l'on avait mis en œuvre un programme de répression des inondations, peut-être les frais ne seraient-ils pas aussi élevés qu'ils le seront maintenant et pour la province et pour le pays. Voilà pourquoi il nous tarde de voir les dégâts réparés le plus tôt possible et les gens rétablis. Le Gouvernement devrait en outre envisager de loin les besoins de toute cette région de la Colombie-Britannique, faire intervenir à cet égard les meilleurs ingénieurs et prendre les mesures voulues afin d'empêcher que l'événement ne se répète.

Les circonscriptions de plusieurs autres représentants de la Colombie-Britannique ont grandement souffert des dégâts de l'inondation. Ils ne se sentent peut-être pas d'humeur à participer au débat ce soir, mais ils ne manquent pas de se demander eux aussi ce qui arrivera à leurs commettants.

Je tiens à louer encore une fois, comme je l'ai déjà fait à la Chambre, le Gouvernement et le ministère de la Défense nationale des magnifiques efforts qu'ils ont fait déployer aux trois armes. Nous apprécions à leur juste valeur les gestes de la population civile. Elle n'est pas restée là sans bouger, attendant que d'autres viennent accomplir la tâche à sa place. Plusieurs civils n'ont cessé de peiner pour épargner non seulement leurs maisons, mais celles des autres. On a fait mention en des termes flatteurs du travail qu'a accompli la population civile; mais nous espérons que très prochainement le premier ministre (M. Mackenzie King) formulera, sur ses intentions de rétablissement immédiat de ces gens, une déclaration qui tranquilliserait l'esprit des victimes de ces désastres, qui ont tant à souffrir pendant que nous sommes à discuter la question.

GRÈVE DES MARINS DES EAUX INTÉRIEURES—
PÉAGE SUR LES PONTS VICTORIA ET
JACQUES-CARTIER

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est):
Je ne me propose pas d'ajouter quoi que ce soit aux excellentes déclarations qui ont émané ce soir de tous les partis en ce qui concerne le désastre qui s'est abattu sur la Colombie-Britannique. Tous les députés ont manifesté une parfaite unanimité, tant pour ce qui est de l'étendue de la catastrophe, qu'en ce qui concerne les programmes à longue et à courte échéance. Si je ne me suis pas levé jusqu'ici, c'est que je voudrais traiter d'un autre sujet. Je vais d'abord m'assurer qu'aucun autre député de la Colombie-Britannique ne désire parler des inondations.

Ce matin, à l'appel de l'ordre du jour, j'ai soumis une question au ministre du Travail (M. Mitchell) au sujet de troubles ouvriers très graves dans un endroit qui n'est pas éloigné d'ici, conflit qui dure déjà depuis très longtemps. Il a écarté ma question de la façon la plus cavalière. Je veux parler de la grève des marins dont le ministre et son ministère se sont beaucoup occupé. Il semble pourtant, si l'on en juge par ce que disait ce matin le ministre du Travail, que si certains patrons et lui-même n'aiment pas la couleur politique des membres d'un syndicat, ceux-ci ne bénéficieraient pas des avantages dont ils devraient jouir et que la loi accorde à tous les autres ouvriers syndiqués en matière de différends entre patrons et ouvriers. Certaines associations patronales peuvent faire fi de ces lois, en invoquant les affiliations politiques des syndicats ouvriers. Si elles agissent ainsi, le ministre du Travail n'y trouve apparemment rien à redire. A mon sens, c'est là une attitude fort dangereuse. Quant à la grève des marins, il importe surtout que les faits soit exposés, que les causes en soient connues; c'est précisément ce que je me propose de faire ce soir. Voici d'abord des documents officiels qui décrivent la situation.

Au cours d'une allocution qu'il a prononcée dans la circonscription de Welland pendant la campagne électorale en Ontario, le ministre du Travail aurait déclaré, selon le *Daily Star* de Toronto:

J'ai foi en la conciliation et je ne crois pas qu'on puisse régler les différends ouvriers en emprisonnant qui que ce soit.

C'est précisément de cette façon qu'on règle ce conflit.

Dans le cas du différend survenu entre le syndicat des marins d'une part et la *Colonial Steamships Limited* ainsi que la *Sarnia Steamships Limited* d'autre part, le ministre